

Guide des parents











Table des matières

Table des matières	2
Introduction - Été 2025	4
Le camp du Faubourg	5
Objectifs définissant la mission de Loisirs du Faul	oourg 5
Missions et objectifs pédagogiques du camp de	jour 5
Camp certifié ACQ	5
Camp de gestionnaire de la ville de Québec	6
Politique sur les saines habitudes de vie	6
La Cabane	6
Préparation à l'expérience de camp	
Votre enfant	7
Le sac à dos	7
La boîte à lunch	7
Fonctionnement au quotidien	
Objets perdus et effets personnels	8
Absences	8
Activités spéciales	9
Sécurité et encadrement	10
Formulaire santé	10
Sécurité aquatique	10
Médicament	11
Prévention	11
Crème solaire	12



	Code de vie	12
	Notre personnel	13
	Groupes et ratios	13
Α	rrivées et départs	.14
	Arrivées	14
	Départs	14
	Surveillance animée (7h00 à 8 h et de 16 h à 17h30)	14
	Cas spécifiques et retards	14
	Frais de retard	15
Α	spects financiers et relevés	.16
	Paiements	16
	Annulation et remboursements	16
	Aide financière	16
	Relevé 24	16
С	ommunications aux parents	. 17
	L'infobourg	17
	Bureau de la coordination du camp de jour	17
	Nos coordonnées	17



Introduction - Été 2025

Chers parents,

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à lire ce guide, dans lequel vous trouverez de plus amples informations concernant l'organisation du Camp du Faubourg 2025. Une fois de plus, vous retrouverez une programmation d'activités variées qui permettra à votre enfant d'explorer différents thèmes à chaque semaine de l'été. L'an dernier, nous avons fait vivre aux enfants plus d'une dizaine d'activités spéciales durant l'été au lieu de seulement deux, comme le recommande le programme de la Ville de Québec. C'est notre manière à nous de faire du Camp du Faubourg un camp d'exception !

N'hésitez pas à communiquer avec nous s'il subsiste des interrogations à la suite de la lecture de ce document. Nous nous ferons un plaisir d'y répondre.

Vous pouvez nous rejoindre au 418 691-3637, poste 4 ou au 581-990-9200.

Nous vous souhaitons un très bel été.

Éloi Salvet (Exo), Coordonateur au camp de jour

Damien Le Gal (Hemine), Adjoint à la coordonation du camp

Michael Demers (Tetris), Superviseur du Camp de Jour

Sarah-Jeanne Maréchal (Crayola), Intervenante sociale

Gaëlle Deslauriers Danjou (Sorbet), Coordonnatrice de la CABANE

Camille Limoges (Praline), Adjointe à la coordination de la CABANE





Le camp du Faubourg

Objectifs définissant la mission de Loisirs du Faubourg

- Participer à la vie communautaire en répondant aux besoins de la population résidante du quartier Saint-Jean-Baptiste en particulier, et à la population immédiate de Québec par une offre d'activités de loisirs tant récréatives, culturelles que sportives;
- Permettre aux jeunes provenant de tous les milieux sociaux du territoire de la Ville de Québec de vivre une expérience nature dans la ville de Québec lors des activités du camp de jour
- Promouvoir des valeurs saines concernant la santé et la vie sociale pour toute offre de services de l'organisme;
- Favoriser la mise en place de mécanismes de participation à la vie communautaire et démocratique.

Missions et objectifs pédagogiques du camp de jour

Les objectifs pédagogiques aident à faire vivre la mission des Loisirs du Faubourg pendant le camp de jour.

Ils servent à préparer les activités du camp et à répondre aux besoins des enfants. Chaque année, les objectifs sont évalués et revus pour continuer à s'améliorer.

Camp certifié ACQ

Le camp du Faubourg est certifié par l'Association des camps du Québec depuis 2013. À cet effet, nous avons réussi haut la main notre requalification de certification en 2019. Durant cette visite, plusieurs normes concernant la programmation, la formation du personnel, la sécurité et les saines habitudes de vie ont été vérifiées.

L'Association des camps du Québec (ACQ) est un organisme à but non lucratif qui représente les organismes québécois offrant des programmes camps de vacances, camps de jour, classes nature, camps familiaux et accueil de groupes certifiés.

Véritable référence auprès de tous les milieux voués à l'encadrement et à l'animation des enfants en contexte de camp, l'ACQ contribue ainsi à l'éducation et à l'épanouissement de la jeunesse québécoise.

L'impact de l'ACQ est d'autant plus grand qu'elle a entrepris d'offrir des réponses à de grands enjeux de société, telle la sédentarité chez les jeunes Québécois et l'adoption d'un mode de vie sain.



Camp de gestionnaire de la ville de Québec

Le camp du Faubourg offre 7 semaines faisant partie de l'offre du *Programme Vacances-Été* de la Ville de Québec. Pour ce faire, nous devons répondre à des normes et un cahier des charges émit par la Ville de Québec. Vous trouverez ici, les objectifs du programme :

- Offrir un service de qualité à la population;
- Permettre à l'enfant inscrit, sans égard à ses capacités, de s'amuser, de socialiser et de se réaliser;
- Mettre en place un environnement sécuritaire pour l'enfant.

Politique sur les saines habitudes de vie

Loisirs du Faubourg s'est doté d'une politique sur les saines habitudes de vie dans un contexte de camp de jour. Cette politique est prise en compte dans l'élaboration de notre programmation estivale. Nous croyons que l'adoption de saines habitudes doit s'acquérir dès l'enfance. Pour en apprendre davantage sur cette politique, nous vous invitons à la consulter sur notre site internet.

La Cabane

À l'été 2023, nous avons implanté un volet éducatif pour tous les enfants du camp. L'objectif est que les enfants continuent de pratiquer leurs apprentissages au camp pour faciliter leur rentrée scolaire. L'apprentissage se fait par le jeu, les moments de détente en lecture dans le parc ou même par les jeux de société.



Préparation à l'expérience de camp

Votre enfant

Nous vous recommandons d'informer votre enfant de ce qu'il s'apprête à vivre, d'autant plus s'il s'agit de sa première expérience de camp. Voici une liste de petits conseils permettant de préparer votre enfant à cette expérience :

- Parcourez ensemble la programmation hebdomadaire que vous recevrez par courriel au plus tard le vendredi pour la semaine suivante. Des informations importantes comme le nom de son animateur trice et les activités spéciales y figurent.
- Faites la lecture du Code de vie, bien que le cadre ne soit pas le même qu'à l'école, vous pourrez y repérer quelques similitudes.

Le sac à dos

Voici ce que nous vous demandons de fournir à votre enfant, de manière **individuelle** (un par enfant), pour l'aider à passer une belle journée au Camp du Faubourg :

- Casquette ou chapeau;
- Crème solaire ;
- Chaussures de sport (les sandales sont interdites);
- Costume de bain et serviette de plage dans un sac étanche;
- Imperméable et bottes de pluie au besoin (en fonction du temps);
- Vêtements de rechange selon les besoins de l'enfant;
- Deux bouteilles d'eau réutilisables en tout temps;

Nous recommandons fortement aux parents d'identifier tous les effets personnels de leurs enfants, il sera ainsi plus facile pour vous de les retrouver.

La boîte à lunch

Pour chaque enfant, vous devez quotidiennement prévoir un repas et deux collations pour la journée. Nous suggérons trois collations pour les enfants qui fréquentent le service de garde.

- Un repas complet idéalement froid ou dans un thermos.
- Des blocs réfrigérants.
- Deux ou trois collations.



Afin de vous assurer de la fraîcheur des aliments placés dans les boîtes à lunch de vos enfants, nous vous conseillons d'utiliser des blocs réfrigérants « *Ice-Pack* ». Nous ne sommes pas en mesure de mettre un réfrigérateur à la disposition des enfants, il est donc préférable d'utiliser ce type d'accessoires pour assurer la fraîcheur des repas. Notez qu'il ne sera pas possible de faire réchauffer les lunchs. Si vous souhaitez que votre enfant apporte un lunch chaud, il devra être préchauffé et conservé dans un contenant de type thermos.

ATTENTION!!! Nous demandons votre collaboration afin de ne pas inclure des aliments contenant des noix, arachides et fruits de mer dans les dîners de vos enfants. Si nous en trouvons dans les lunchs de vos enfants, nous devrons confisquer ces aliments interdits et nous communiquerons avec vous. Tous ensemble, nous pouvons éviter des incidents fâcheux.



Fonctionnement au quotidien

Objets perdus et effets personnels

Pour réduire les risques de pertes ou de vols des effets personnels de vos enfants, **nous vous suggérons fortement d'identifier tout ce que vos enfants apportent au camp:** les vêtements, les serviettes de plage, les boîtes à lunch de même que tout autre effet personnel que votre enfant serait susceptible d'apporter au camp.

Nous vous déconseillons fortement de laisser vos enfants apportent des jouets, des objets de valeur ou susceptibles d'être perdus ou volés de même que de l'argent comptant au camp de jour. Loisirs du Faubourg n'est pas responsable des objets personnels perdus ou égarés.

Les objets trouvés sont rassemblés sur des étagères dans les estrades du gymnase du centre communautaire Lucien-Borne. Prenez quelques instants, de façon quotidienne, pour y jeter un coup d'œil. Les objets non récupérés à la fin du camp deviendront la propriété de Loisirs du Faubourg et seront redistribués à des œuvres de charité.

Absences

Il n'est pas obligatoire de signaler une absence au camp de jour. Cependant, afin de faciliter la gestion des activités, vous pouvez nous laissant un message d'absence au 418-691-3637 poste 4 ou encore par courriel à l'adresse suivante : camp@loisirsdufaubourg.com. Nous apprécierons la délicatesse de votre geste.



Activités spéciales

Voici le calendrier des activités spéciales. Celui-ci est sujet à changement et nous tenterons de le bonifier en cours d'été.

La programmation est en cours



Sécurité et encadrement

Formulaire santé

Lors de l'inscription de votre enfant, vous devrez obligatoirement remplir une fiche santé sur la plateforme d'inscription Qidigo. Cette fiche nous donne plusieurs renseignements essentiels à la sécurité de votre enfant. Assurez-vous que les renseignements indiqués sur cette fiche **soient encore exacts**. Il est de votre responsabilité de nous aviser de tout changement concernant votre enfant, avant et durant le camp.

Lorsque vous remplissez la fiche santé de votre enfant, vous devrez désigner au minimum une personne à contacter en cas d'urgence. Cette personne ne peut pas être un parent, puisqu'en cas d'urgence nous communiquerons avec vous en premier. Nous vous demandons cette information dans l'éventualité où nous soyons dans l'impossibilité de vous contacter. Il est donc primordial de donner des **numéros de téléphone valides** pour pouvoir joindre rapidement les répondants.

Sécurité aquatique



En collaboration avec la Ville de Québec, le Camp du Faubourg a bonifié ses mesures de sécurité relatives à la baignade, afin de diminuer les risques d'accident. C'est dans cette optique qu'il a été convenu que tous les enfants âgés de 5 à 6 ans doivent obligatoirement porter un vêtement de flottaison individuel et un bracelet d'identification rouge pour se baigner. Il est essentiel que l'enfant porte son bracelet tous les jours afin d'assurer sa sécurité à la piscine. Les animateurs-trices et les sauveteurs-trices procureront aux enfants des vestes de sauvetage lors des périodes de

baignade.

Pour les enfants de **7 ans à 10 ans, ils devront passer un test de nage** afin de déterminer s'ils doivent porter ou non un vêtement de flottaison individuel pour la baignade. Ce test est basé sur le défi Nager pour survivre, conçu par la Société de sauvetage.

Pour ceux de **11 ans et plus, nous suivrons le choix du parent**, mais nous pouvons faire passer le test si désiré.



Le test de nage se déroulera avant le camp. **Aucune reprise n'est prévue en cours d'été.** Les inscriptions débutent le 14 avril 2025, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de la Ville.

Vous devez vous présenter aux journées planifiées par la ville pour effectuer le test aux différentes piscines.

Si votre enfant était absent lors des tests, une période sera réservée durant le camp pour permettre aux enfants d'effectuer le test de nage (Les horaires seront donner sur notre site internet). Prendre note que tant et aussi longtemps que votre enfant n'aura pas fait et réussi le test, il devra porter une veste de flottaison à la piscine. Si votre enfant a échoué à son test de nage ou qu'il était absent aux tests, il ne sera pas possible pour lui de tenter une reprise avant l'été suivant.

Médicament

Toute médication qui doit être administrée à votre enfant durant la journée doit être déposée au bureau de la coordination du camp de jour. Toutefois, si votre enfant utilise des pompes ou un injecteur d'adrénaline (EpiPen ou autre), **l'enfant doit porter ceux-ci sur elle/lui en tout temps.** Il est possible que l'animateur·trice l'ait dans son sac à dos, mais une entente préalable doit être prise.



Prévention

Tous les enfants dont l'état de santé est précaire, qui ne sont pas en mesure de suivre leur groupe ou qui demandent des soins devront s'absenter jusqu'à leur rétablissement. Lorsque vous constatez que votre enfant présente un ou plusieurs signes et symptômes décrits cidessous, nous vous demandons de le/la garder à la maison :

- Pédiculose (poux);
- Vomissements;
- Toux importante;
- Diarrhée;
- Fièvre de 38°C (100,4°F) ou plus ;
- Maladies contagieuses ou parasitaires.



Il est de votre responsabilité de vous informer auprès des services concernés pour connaître les signes et symptômes liés à ces maladies et d'entreprendre les mesures qui s'imposent le cas échéant.



Notez que si votre enfant présente des symptômes qui donnent au personnel des raisons de croire qu'il/elle est malade et qu'il/elle n'est pas en mesure de suivre son groupe, vous devrez venir le/la chercher le plus rapidement possible.

Crème solaire

La direction du camp demande aux parents que leur enfant soit déjà enduit de crème solaire lorsqu'il arrive au camp de jour. Nous vous demandons de fournir un tube de crème solaire pour chacun de vos enfants, car il y a de fortes chances qu'ils ne soient pas dans le même groupe.

Au début de la journée, les enfants et l'animateur.trice s'enduisent de crème solaire de façon systématique avant d'aller pour les activités qui se passent à l'extérieure.



Afin de limiter les contacts physiques entre les enfants et l'équipe du camp, nous vous demandons de privilégier les crèmes solaires en aérosol. Une autre manière de limiter les risques sanitaires.

Code de vie

Afin d'assurer le bon déroulement des activités et de veiller à la santé et à la sécurité de tous, nous avons élaboré un code de vie. Chaque individu fréquentant le camp de Loisirs du Faubourg doit s'y conformer.

Chacun doit:

- Respecter les autres enfants et la vie de camp;
- Respecter les animateur trices, les membres de l'équipe de coordination, le personnel des Loisirs du Faubourg et leurs consignes;
- Prendre soin des locaux et du matériel mis à sa disposition ;
- Surveiller son langage pour qu'il soit respectable, sans jurons ni termes inconvenants ;
- Proscrire la violence verbale et la violence physique, actes non tolérés ;
- Laisser à la maison le matériel électronique, les objets de valeur et tout ce qui pourrait être dangereux.

Nous avons complété le code de vie en 2013 avec un système disciplinaire réflexif, axé sur les conséquences sur autrui que peuvent provoquer certains comportements perturbateurs. Le succès du système repose non seulement sur son contenu, **mais aussi, et surtout, grâce à la collaboration des parents.** Vous devez remplir et signer ces fiches de réflexion avec votre enfant **et assurer un suivi** lorsque celui-ci/celle-ci s'en est vu attribuer une. Évidemment, les enfants auront plus que des fiches de réflexion à remplir; les comportements et attitudes positives seront soulignés et renforcés. Pour nous, il est primordial de récompenser et d'attribuer



des privilèges à ceux et celles qui le méritent. Nous encourageons chacun des jeunes à adopter le respect, l'effort, l'esprit positif et la collaboration.

La direction se réserve le droit de suspendre ou même d'expulser un enfant à la suite d'actes graves et/ou répétés et/ou des violences physiques ou verbales et/ou d'autres comportements jugés inadmissibles par les membres du personnel. Veuillez-vous référer au code de vie complet pour plus de détails. Celui-ci est disponible sur notre site internet et sur demande.

Notre personnel

L'équipe d'animation du Camp du Faubourg à hâte de commencer l'été et d'accueillir vor jeunes. L'âge moyen de notre équipe d'animation pour l'été 2025 est de 18 ans. Chaque membre de notre équipe possède une formation en animation de plus de 60 heures adaptée aux différentes tranches d'âges qui fréquente le camp de jour. Cette formation est construite à partir des normes et des exigences de l'Association des Camps du Québec, gage de qualité. De plus, tous les membres de l'équipe d'animation possèdent minimalement une formation de 4 heures en secourisme général et RCR. La majorité sont certifié 8 heures ou plus.

Toute cette merveilleuse équipe est encadrée par une équipe de direction comprenant, le coordonnateur au camp de jour, les chef-fes de camp et nos intervenantes sociales.

Groupes et ratios

Afin d'assurer un environnement sécuritaire et personnalisé, le nombre d'enfants par groupe est défini par des ratios d'encadrement des plus sécuritaires. Nos exigences sont basées sur les nomes de l'ACQ qui sont même plus sévères que celles de la DGSP.

- 5-6 ans 1 animateur-trice pour 10 enfants
- 7-8 ans 1 animateur-trice pour 12 enfants
- 9-12 ans 1 animateur·trice pour 15 enfants
- 13-15 ans 1 animateur trice pour 15 enfants
- Ces ratios excluent les enfants du programme d'intégration



Arrivées et départs

Il est à noter que les parents ou tuteurs peuvent circuler librement sur le site du camp du Faubourg

Arrivées

L'équipe d'animation sera en place quotidiennement dès 7h00 pour accueillir pour les enfants inscrits à la surveillance animée extra. Pour les autres enfant l'arrivée peu se faire entre 8h et 9h. **Tous les enfants seront accueillies dans le Gymnase du centre communautaire Lucien-Borne.**

Départs

Les départs se font généralement entre 16h et 17h. Ils se feront jusqu'à 17h30 pour les enfants inscrits à la surveillance animée extra.

Un soin spécial a été apporté à la sécurité de vos enfants, nous avons donc mis en place une procédure de départ, permettant le respect des autorisations que vous avez fourni lors de l'inscription de vos enfants.

Lorsque vous arriverez à la table de présence du local attitré de votre enfant, il vous sera impératif de vous identifier. Le/la responsable des présences et/ou l'animateur·trice pourra vous demander une pièce d'identité pour confirmer votre identité en cas de doute.

Les seules personnes autorisées à partir avec vos enfants, en dehors de vous, seront les personnes inscrites sur la liste des personnes autorisées à venir chercher votre enfant, informations que vous avez remplies lors de l'inscription. Assurez-vous d'y inscrire toutes les personnes susceptibles de venir chercher votre enfant. Si le nom de la personne qui souhaite récupérer l'enfant ne figure pas sur la liste des personnes autorisées à quitter avec celle-ci, nous ne pourrons pas autoriser le départ de l'enfant. Nous prendrons contact avec les parents pour autoriser ou pas le départ. Il est primordial de nous aviser de tout changement au courant de l'été.

Surveillance animée (7h00 à 8 h et de 16 h à 17h30)

Le service de surveillance animée aura lieu dans le gymnase du centre communautaire Lucien-Borne ou encore à l'extérieur pour les périodes en fin de journée. Lors de ces périodes, vos enfants seront encadrés par notre équipe régulière. Plusieurs activités libres seront proposées.

Cas spécifiques et retards

Si vous devez venir chercher votre enfant avant 16 h, merci d'en aviser l'équipe de coordination. Sachez qu'il sera particulièrement difficile de récupérer votre enfant entre 15 h 30 et 16 h puisqu'il s'agit de la fin des activités régulières.



Votre enfant doit exceptionnellement quitter le camp seul avant 16 h? II/elle devra nous remettre une autorisation écrite et signée. Vous pouvez également nous aviser par téléphone. Sans cette autorisation, nous ne laisserons aucun enfant quitter avant 16 h.

Il serait souhaitable de nous avisiez par téléphone si vous savez que vous aurez un léger retard. Cela nous permettra de ne pas nous questionner et de tenter de vous contacter sans succès. Des frais de 5 \$ par tranche de 10 minutes de retard s'ajouteront à votre facturation si vous excédez 17 h 30. Des frais de 5\$ par séances par enfant seront facturés aux parents d'enfant non-inscrit et présent au service de surveillance animée extra.

Frais de retard

Des frais de 10 \$ par tranche de 15 minutes de retard s'ajouteront à votre facturation si vous excédez 17 h 30. Toutes tranches de 10 minutes commencer sera facturée.

Des frais de 5\$ par séances par enfant seront facturés aux parents d'enfant non-inscrit et présent au service de surveillance animée extra.

Au fil des années, nous avons toujours souhaité éviter d'imposer des frais de retard. Cependant, en raison d'abus répétés et de nos contraintes budgétaires, nous n'avons aujourd'hui d'autre choix que de mettre en place cette mesure.

Le tarif appliqué est justifié par l'obligation légale d'assurer la présence d'au moins deux membres du personnel avec les enfants en tout temps. Les moniteurs terminant leur journée à 17h30, il est fréquemment nécessaire que des membres de l'équipe de direction prolongent leur présence afin d'assurer la sécurité des enfants non récupérés.

Ces frais ne visent en aucun cas à générer des profits pour Loisirs du Faubourg. Ils servent uniquement à couvrir les coûts liés à l'administration ainsi qu'aux salaires du personnel tenu de demeurer au-delà de l'heure de fermeture.



Aspects financiers et relevés

Paiements

Nous offrons plusieurs possibilités de paiement pour nous ajuster à la réalité de notre clientèle. Il est possible de payer le camp de jour en plusieurs versements. Cependant, 50 % de la facture doit être payé avant le 30 juin et l'autre moitié le 21 juillet.

Il vous est possible de payer en argent comptant, chèque, débit ou crédit. Si vous éprouvez des difficultés financières, veuillez communiquer avec nous au 418 691-3637 poste 4.

Annulation et remboursements

Loisirs du Faubourg ne peut garantir le démarrage des activités si le nombre minimal d'inscriptions requis n'est pas atteint. Dans ce cas, les frais d'inscription liés aux activités n'ayant pas lieu vous seront remboursés en totalité.

Concernant les annulations effectuées par le client, la Loi de la protection du consommateur est appliquée. Les journées passées, calculées par semaine, en date de la demande ne sont pas remboursées et les journées à venir le sont, avec une pénalité équivalente au plus bas des sommes suivantes : 10 % de la valeur des séances restantes ou 50 \$. Vous pouvez effectuer une demande de remboursement en tout temps par écrit.

Aide financière

Toutes les familles à faible revenu dont un ou plusieurs enfants sont inscrit·es dans un camp de jour offert par un organisme gestionnaire de la Ville de Québec sont admissibles à une aide financière. Notre organisme dispose d'un budget prédéterminé. Il est donc important de nous contacter pour vérifier votre admissibilité et bénéficier d'une aide pour l'été à venir.

Relevé 24

Il est maintenant de votre responsabilité d'ajouter vos prestataires à votre compte lorsque vous désirez que votre relevé soit divisé entre plusieurs personnes.

Nous vous invitons à compléter les informations demandées dans la section *Relevé 24 (NAS, adresse civique)* du site QIDIGO le plus rapidement possible. Les relevés 24 seront disponibles au courant du mois de février 2025.



Communications aux parents

L'infobourg

L'infobourg est notre journal hebdomadaire d'information aux parents. Celui-ci est envoyé à toutes les semaines accompagnées de la programmation de votre enfant. Si vous ne le recevez pas, il est important de communiquer avec nous afin de vérifier votre courriel, mais avant avez-vous pensé à vérifier vos pourriels?

Bureau de la coordination du camp de jour

Vous nous trouverez au local SS-215, au même endroit que l'an dernier, soit au sous-sol près de la porte du parc.

Le bureau de coordination du camp de jour est ouvert tous les jours entre 7 h 45 et 17 h 30. En temps normal, un e superviseur e devrait s'y trouver. Si ce n'est pas le cas, nous vous demandons d'être patient. Vu la nature de nos activités, il se pourrait qu'il/elle soit sur le terrain afin de prêter main-forte à notre équipe.

Nos coordonnées

Adresse: 100 Chemin Ste-Foy, Québec, [Québec] G1R 1T2

Tél: (418) 691-3637, poste 4 **Cellulaire:** (367) 380-8696

Courriel: camp@loisirsdufaubourg.com

Site. www.loisirsdufaubourg.com